



La Visitation-de-L'Île-Dupas

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ AVIS PUBLIC

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉS PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 297-2020 LE
RÈGLEMENT CONCERNANT LES PONCEAUX, ENTRÉES CHARRETIÈRE**

QUE lors de la séance du conseil tenue le 6 juillet 2020, le conseil a adopté un règlement numéro 297-2020 les ponceaux, entrée charretière.

Ce règlement entre en vigueur à la date de publication du présent avis et est disponible pour la consultation à l'hôtel de ville situé au 113 rue de l'Église, La-Visitation-de-L'Île-Dupas, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut prendre connaissance

DONNÉ à la Visitation-de-L'Île-Dupas, ce 7 e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt.

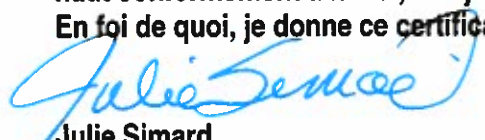


Julie Simard,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Je, soussignée Julie Simard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de la Visitation-de-l'Île-Dupas, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 7 juillet 2020 entre 8 heures et 17 heures.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 juillet 2020.**



Julie Simard
Directrice générale et Secrétaire-trésorière